

Enseignement d'exploration en SES : alléger le programme, c'est reconnaître que le dispositif ne marche pas !

SFSDPEP



Confédération Générale du
Travail FORCE OUVRIERE

Le 25 mai, le Ministère a présenté aux organisations syndicales un allègement du programme de l'enseignement d'exploration de SES en classe de Seconde.

L'enseignement d'exploration : investissement maximal, résultat minimal

Toutes les organisations syndicales l'ont affirmé : l'allègement du programme n'est pas la solution, c'est la nature même de l'enseignement d'exploration qui pose problème.

Pour FO, les enseignements d'exploration mis en place par la réforme Chatel, au prétexte d'assouplir l'orientation, ont entraîné le rabotage des heures de cours : suppression de 30 mn de SES et de l'heure quinzaine dédoublée en Seconde. Rappelons la suppression de 2h par semaine de la Première à la Terminale.

L'enseignement d'exploration, c'est aussi le flou artistique. Il n'est pas déterminant pour l'orientation et l'évaluation est facultative, dans le cadre de l'autonomie et de la dérèglementation. C'est la gageure : le professeur fournit un travail très important, ne serait-ce que pour faire tenir le programme dans un nombre d'heures insuffisant. Et les résultats sont peu satisfaisants dans un contexte où les classes sont surchargées et souvent non motivées.

Pour le SNFOLC, la racine du problème, c'est la réforme Chatel. Pour alléger la charge de travail et garantir l'apprentissage dans de bonnes conditions, il faut revenir sur ces dispositifs. Le Ministère les aménage mais ne les remet pas en cause. Comme toujours, il fait la sourde oreille aux revendications des collègues.

Le projet d'allègement du Ministère

Trois hypothèses étaient proposées :

1) **5 thèmes et 5 questions obligatoires + une question au choix** ce qui aurait, selon le Ministère, permis de traiter tous les thèmes mais qui aurait restreint la liberté de l'enseignant.

2) **3 thèmes obligatoires et une question par thème + une question obligatoire soit dans le thème 3 soit dans le thème 4 + 2 questions au choix :**

«*Ménages et consommation* » + «*Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?* » ; «*Entreprises et production*» + «*Qui produit les richesses ?* » ; «*Individus et culture* » + «*Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?* »

3) **3 thèmes obligatoires et une question par thème (hypothèse 2) + 3 questions au choix.**

La deuxième solution qui laisserait une certaine liberté à l'enseignant et permettrait de traiter tous les thèmes, y compris le thème 3, a été retenue.

Pour le SFSDPEP FO, il faut remettre en place de véritables enseignements disciplinaires adossés à un programme national fondé sur les connaissances, garantie de l'égalité des élèves et de la cohérence des enseignements. On ne peut faire progresser les élèves en allégeant les programmes. Ce sont les classes qu'il faut alléger en rétablissant les heures et les dédoublements supprimés ! Il faut revenir sur la réforme Chatel !

Section
fédérale des
syndicats
départemen-
-taux des
personnels
de
l'enseigne-
ment privé